BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE BANK OF AFRICA – BURKINA FASO DU 29 MARS 2022

AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO) société anonyme avec Conseil d'Administration. Capital social : 22 000 000 000 FCFA - Siège Social : Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), Rue Victor OUEDRAOGO (Naba Karfo de Sanmatenga) - RCCM : BF OUA 2000 B 647, invite l'ensemble des actionnaires de la Banque à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 29 mars 2022 à 10 heures précises dans la Salle LAICO HOTEL OUAGA 2000,** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POINT 1 **Approbation des comptes de bilan et de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

1.1. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

1.2. Rapports des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire

1.3. Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la reddition des comptes

POINT 2 **Renouvellement/désignation de membres du Conseil d'Administration**

POINT 3 **Renouvellement du mandat de l'un des Commissaires aux comptes suppléant**

POINT 4 **Fixation des indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022**

POINT 5 **Projets de résolutions**

Les documents d'information relatifs à cet ordre du jour seront disponibles à compter du 19 mars 2022, au sein de l'Agence centrale du siège sis à la ZACA, Rue Victor OUEDRAOGO (Naba Karfo de Sanmatenga), 01 BP 1319 Ouaga 01, téléphone 00 226 25 30 88 70 à 73.

Le Conseil d'Administration compte sur votre participation à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président

BANK OF AFRICA BURKINA 01 BP 1319 Ouagadougou 01
BANK OF AFRICA
Le Président du Conseil d'Administration

Lassiné DIAWARA